



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) – Tél. : 01.53.18.83.03 – [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 2 juin 2026**

### **Presse – Actualités**

- [La pédagogie budgétaire, un passage obligé pour redresser les finances publiques selon l'OCDE – Acteurs Publics](#)
- [Entre égalité et prospérité, la France est-elle allée trop loin dans le choix de la redistribution ? - Challenges](#)
- [Bercy sera l'un des principaux contributeurs à “l'effort de freinage” des dépenses de l'État – Acteurs Publics](#)
- [IA, énergie, santé : les investissements affluent en France – Le Figaro](#)
- [Plus de 90 milliards d'euros d'investissements pour le dernier Choose France d'Emmanuel Macron – Les Echos](#)
- [À la tête du Conseil d'État, Marc Guillaume saura-t-il protéger nos droits et libertés ? – The Conversation](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## **La pédagogie budgétaire, un passage obligé pour redresser les finances publiques selon l'OCDE – Acteurs Publics**

*Les outils techniques ne suffiront pas à assurer le redressement durable des finances publiques. Dans un rapport publié le 27 mai, l'OCDE pose une condition supplémentaire, souvent négligée : que les citoyens comprennent, acceptent et s'approprient les enjeux budgétaires. Une exigence de pédagogie qui appelle les pouvoirs publics à changer de posture.*

Quand bien même les autorités publiques parviendraient à mettre en place une gouvernance optimisée, un pilotage clair et structuré comme des outils et règles solides, le redressement durable des finances publiques ne saurait être atteint sans un facteur : l'acceptabilité citoyenne. Cette alerte, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) la formule et la documente dans un [nouveau rapport](#) intitulé "Les citoyens et le budget, le pouvoir de comprendre les finances publiques", publié le 27 mai.

Dans un contexte de contraintes budgétaires qui touchent l'ensemble des pays de l'OCDE, les arbitrages en la matière doivent désormais tenir compte de nouveaux facteurs. La montée de la défiance envers les institutions s'accompagne d'une évolution de la manière de s'informer, qui a transformé les rapports qu'entretiennent administrations et administrés. "Une composante essentielle de l'action budgétaire d'aujourd'hui consiste à renforcer la compréhension de la situation réelle des finances publiques, des tensions s'exerçant à long terme sur elles et des arbitrages connexes à opérer qui en sont le corollaire", assure ainsi Mathias Cormann, secrétaire général de l'institution.

Mieux expliquer et surtout donner à voir les conséquences potentielles de l'inaction sur la situation des individus serait indispensable à l'acceptabilité des réformes de long terme et donc à leur réussite. "Si les règles budgétaires, les cadres à moyen terme et les examens des dépenses demeurent indispensables pour garder la maîtrise du budget, leur efficacité dépend de plus en plus des efforts déployés pour obtenir l'adhésion des citoyens et de la société civile",

poursuit ainsi Mathias Cormann. Dans cette logique, l'information aux citoyens devrait s'accompagner de leur mobilisation concrète.

## **Une démarche à adopter dès à présent**

Les pouvoirs publics sont aujourd'hui confrontés à une double problématique : une tension accrue concernant leur équilibre financier, accompagnée d'une attente tout aussi importante de la population d'être accompagnée pour faire face à ses propres problématiques financières. D'un côté, des réformes d'ampleur s'avèrent nécessaires à la réduction du déficit, et de l'autre les experts de l'OCDE constatent *“une tolérance basse vis-à-vis des arbitrages à opérer”*.

Et finalement, fonctionner par à-coups pour protéger les ménages pourrait avoir des effets pervers sur le plus long terme : selon le rapport, *“les mesures d'urgence ont certes permis de protéger les ménages, mais le recours répété à des réponses axées sur le court terme risque d'éroder la confiance dans la capacité de la puissance publique à mener son action en suivant un cap clair et un objectif à long terme”*. Selon les travaux de l'OCDE, l'incompréhension des citoyens quant aux décisions prises et à la manière dont sont répartis les coûts et les bénéfices des réformes alimente la perte de confiance. *“Cette situation enclenche un cycle périlleux, où l'hésitation alimente la défiance, laquelle rend toute action encore plus difficile à déployer”*, résume l'instance.

Les autorités publiques et responsables de la gestion budgétaire n'ont donc plus d'autre choix que de changer de posture. *“L'action budgétaire moderne doit faire une place centrale à la compréhension des citoyens”*, assure le rapport. Familiariser ces derniers avec la technicité intrinsèque de la matière et surtout les transformer en véritables parties prenantes permettraient ainsi de rendre les réformes *“plus pérennes”*.

## **Que les citoyens aient voix au chapitre**

Les experts formulent une stratégie reposant sur quatre axes, dont le fait de *“démystifier le budget auprès des principaux décideurs publics”* et celui de communiquer de manière plus transparente et plus claire s'agissant des finances publiques. Autre condition pour réussir à engager des réformes sur le long terme et renforcer leur légitimité : la montée en puissance d'une *“véritable participation citoyenne”*.

S'ils existent, les dispositifs de consultation ne parviennent généralement pas à *“révéler l'ampleur réelle des défis à relever en matière budgétaire”*. Les exécutifs comme les parlementaires sont invités à *“élargir la palette d'instruments à leur disposition”*, et à développer des méthodes de participation innovantes. Illustrations avec le modèle suédois de la semaine d'Almedalen, ou le vote quadratique, qui permet aux administrés de se prononcer en fonction de leur degré de préférence.

## **Renforcer les organes indépendants**

Dernier pilier sur lequel devraient reposer les politiques budgétaires de long terme, selon l'OCDE : le renforcement des organes indépendants.

Notamment parce qu'elles figurent parmi celles auxquelles les citoyens font le plus confiance, ces institutions sont appelées à devenir de véritables *“éclaireurs engagés des finances publiques”*.

Bien qu'indispensables, la qualité et l'indépendance de leur analyse ne suffisent pas. Elles devraient s'accompagner d'une stratégie de vulgarisation adaptée. *“D'après les données de l'indice de promotion budgétaire de l'OCDE, c'est lorsqu'elles arrivent à articuler une grande indépendance avec des analyses et un appareil de communication ciblé que ces institutions sont le plus influentes”*, partage le rapport. C'est en formulant des explications accessibles à tous les publics, comprenant les non-initiés, que chacun pourra se les approprier et ainsi intégrer les conséquences potentielles d'absence de réforme sur le long terme. De leur côté, les décideurs publics pourront alors délaissier les actions court-termistes et parvenir, enfin, à des décisions *“propices à la viabilité des finances publiques”*.

### **En France, un Haut Conseil des finances publiques trop contraint**

Au sein de son rapport, l'OCDE consacre un focus sur le Haut Conseil des finances publiques. Selon les experts, plusieurs facteurs contraignent son rôle d'éclaireur budgétaire. Le premier réside dans son mandat, qui le cantonne à la fiabilité des prévisions macroéconomiques et au respect des règles budgétaires. Des prérogatives qui ne lui permettent pas d'être totalement libre dans la définition de son programme de travail. *“Cela induit généralement un horizon temporel très réduit, de quatre ans, ce qui est bien trop court pour évaluer de nombreux enjeux fiscaux majeurs tels que la soutenabilité du système des retraites, les besoins futurs dans le domaine de la santé et diverses pressions d'origine démographique”*, regrette le

rapport. Autre limite : sa porosité avec la juridiction auprès de laquelle il est placé, rue Cambon. “Sa faculté d’assumer pleinement le rôle d’éclaireur budgétaire pourrait être restreinte par l’absence d’une identité claire et de la faculté de communiquer séparément de la Cour des comptes avec laquelle il partage sa direction”, ajoute ainsi le document.

Par [Philippe Ramognino](#)

\* \* \*

## **Entre égalité et prospérité, la France est-elle allée trop loin dans le choix de la redistribution ? - Challenges**

Taxer le capital plutôt que son revenu, comme le propose Gabriel Zucman, est une politique très rarement en œuvre à l’étranger, à cause de l’appauvrissement collectif qu’elle engendre.

Les campagnes électorales nationales devraient être le moment privilégié pour débattre de choix de société. Celle qui vient sera-t-elle celle du choix entre prospérité et égalité ? Le thème de l’impuissance économique de notre pays n’a jamais été aussi présent dans les esprits, alors que la proposition [portant sur la taxe Zucman](#) fait florès dans les programmes des candidats de gauche. Même si ce débat doit malheureusement [se focaliser sur les ultrariches](#), voilà une opportunité qu’il ne faut pas rater.

Avant impôts, la France est un des pays les plus inégalitaires au sein des pays riches. Selon l’Insee, les 10 % des Français les plus aisés ont en moyenne un revenu 23,6 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes. Mais après redistribution (impôts et prélèvements, prestations sociales et services publics), ce rapport chute à 3,8. [Cette redistribution massive](#) constitue un tour de force en termes de réduction des inégalités sociales, qu’elle maintient à un niveau historiquement bas malgré la pression concurrentielle (mondialisation, révolutions technologiques...) tendant à les accroître depuis le début du siècle.

**Les mécanismes redistributifs ont un effet négatif sur la prospérité**

Mais qui peut encore nier que ce succès indéniable a un coût en termes de prospérité ? Aux Etats-Unis, les 10 % des Américains les plus aisés ont

un revenu net après redistribution 9,9 fois supérieur aux 10 % les plus modestes, et cet écart s'accroît d'année en année. Clairement, la lutte contre [les inégalités n'y est pas une priorité](#). En revanche, la performance économique des Etats-Unis est indéniable. Entre 2008 et 2024, le revenu moyen est passé là-bas de 48 000 dollars à 85 000 dollars, alors qu'en France, il a stagné autour de 46 000 dollars sur la même période.

Les économistes ont depuis longtemps montré comment les mécanismes de redistribution ont en général un effet négatif sur la prospérité. Sont-ils l'explication de cette divergence transatlantique ? Déjà, Victor Hugo critiquait dans *Les Misérables* la taxe sur les fenêtres, supprimée en 1926 en France, pour son impact sur l'absence de lumière dans les logements, source de misère et d'insalubrité : « *Dieu donne l'air aux hommes, la loi le leur vend.* » De nos jours, [le blocage des loyers redistribue](#) du pouvoir d'achat des propriétaires vers les heureux locataires qui trouvent un logement à louer, mais il aggrave la crise du logement et inhibe la croissance.

La fiscalité qui pèse sur le capital financier, facteur de production essentiel mais très mobile, subit inéluctablement un intense dumping fiscal international. En Belgique par exemple, il n'y a pas de taxe sur les plus-values inférieures à 10 000 euros par an, et elle est limitée à 10 % au-delà. Aux Etats-Unis, le taux [d'imposition sur les plus-values](#) s'étale de 0 % à 20 % selon le revenu. La taxe sur les plus-values mobilières en France est de 31,4 %, dès le premier euro, mais avec plusieurs niches (assurance-vie, holdings...). Taxer le capital plutôt que son revenu, comme le propose Gabriel Zucman, est une politique très rarement en œuvre à l'étranger, à cause de l'appauvrissement collectif qu'elle engendre.

L'insolente prospérité de la société américaine

Christine Blandhol, une économiste de l'université de Princeton (Etats-Unis), a étudié [le cas emblématique de la Norvège](#). En 2022, le gouvernement socialiste a fait passer le vieil impôt sur la fortune d'un taux de 0,85 % à 1,1 % par an pour tous les foyers disposant d'un patrimoine financier net supérieur à environ 2 millions d'euros. Les travaux de Bandhol la conduisent à estimer que cette modeste réforme conduit à l'exil de 2 % de ces foyers fiscaux, ainsi qu'un appauvrissement national de 1,3 % sur le long terme. La taxe Zucman propose de passer de 0 à 2 % sur le patrimoine au-delà de 100 millions, un saut huit fois supérieur à la réforme norvégienne.

La responsabilité de nos politiques redistributives sur le déclin économique de notre pays face aux Etats-Unis est incontestable. Il existe donc un lien entre prospérité collective et réduction des inégalités. Entre ces deux objectifs socialement désirables mais contradictoires, la France a choisi la réduction des inégalités. Il me semble justifié de se poser la question de

savoir si ce choix a été conscient, dans un monde où beaucoup préfèrent ignorer l'existence-même de ce lien. Et en étouffant responsabilités individuelles et initiatives entrepreneuriales, la France finit par perdre sur les deux tableaux. Aujourd'hui, la société américaine est certes plus inégalitaire, mais son insolente prospérité fait que son décile le plus pauvre gagne en moyenne 17 000 euros, alors que le même en France gagne en moyenne 13 000 euros. La lutte contre la pauvreté pourrait donc bien passer davantage par la promotion de la production de richesse que par sa redistribution.

Christian Gollier, directeur de l'école d'économie de Toulouse

## **Bercy sera l'un des principaux contributeurs à "l'effort de freinage" des dépenses de l'État – Acteurs Publics**

*Annulations de crédits, surgel de 3,2 milliards d'euros, décret d'avance : Bercy a dévoilé jeudi soir aux commissions des finances les trois leviers de son plan d'économies côté État, pour faire face à la crise géopolitique. Si la plupart des ministères seront mis à contribution, celui de l'Action et des Comptes publics concentre une grande part des annulations, avec 235 millions d'euros, soit 28 % de l'effort total.*



On en sait un peu plus concernant les “*mesures de ralentissement de la dépense sur la sphère de l'État*”, présentées lors du dernier comité d'alerte des finances publiques. Pour faire face aux conséquences économiques de la guerre au Moyen-Orient, Bercy avait alors annoncé un effort supplémentaire demandé aux administrations pour l'exercice 2026, à hauteur de 6 milliards d'euros, dont 4 milliards supportés par les ministères. Le gouvernement a envoyé ce jeudi 28 mai au soir le détail de la répartition, et notamment les tableaux de ventilation par programme budgétaire, aux parlementaires.

Concrètement, trois mécanismes vont être activés. Le premier est un décret d'avance à hauteur de 407 millions d'euros, qui permettra de financer les nouvelles mesures de soutien. Le deuxième est la suppression pure et simple de crédits budgétaires au sein de certains programmes, à travers un décret d'annulation de 440 millions d'euros et, enfin, Bercy va enclencher un surgel de crédits ministériels pour un montant de 3,2 milliards d'euros. Ce dernier représente une forme de “*matelas de sécurité pour l'État*”, selon le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel.

Ces mesures d'annulation et de précaution devront non seulement servir à anticiper les conséquences d'une crise géopolitique plus durable sur les finances publiques, mais aussi financer les dispositifs de soutien temporaires. Pour ne pas creuser davantage le déficit, les crédits annulés permettent ainsi, en miroir, d'en ouvrir de nouveaux. Il s'agit ici d'une “*première salve de mesures de ralentissement*”, qui sont donc amenées à évoluer en fonction du contexte international. À l'inverse, si la situation s'améliore, les crédits gelés pourront être débloqués en cours de gestion. Un nouveau comité d'alerte des finances publiques devrait se tenir d'ici la fin du mois de juin pour faire le point.

## **Mobilisation de la réserve des ministères**

Le cabinet de David Amiel assure que “*les mesures d'économies ont été travaillées avec les ministères sectoriels dans une logique de responsabilité partagée*”. Les crédits budgétaires qui seront annulés porteront exclusivement sur des crédits hors masse salariale et sur la réserve de précaution des ministères. La méthode n'est pas nouvelle : le gouvernement avait déjà décidé d'annuler une partie de la mise en réserve des ministères au

sein de la seconde copie du projet de loi de finances en janvier dernier, afin de financer les mesures sociales annoncées pour réussir à faire passer le budget 2026 sans aggraver le déficit.

Tous les ministères seront concernés, mis à part celui des Outre-mer, qui avait déjà fait l'objet d'un gel anticipé de ses crédits en mars dernier. Il est donc préservé de l'ensemble de la salve de mesures de ralentissement. Les ministères des Armées et de la Justice, de leur côté, sont exemptés de l'annulation de crédits mais participeront au surgel de 3,2 milliards d'euros. C'est ensuite au cas par cas, en cours d'année, que seront décidés le déblocage éventuel des crédits pour que les ministères puissent à nouveau en bénéficier.

## **Près de 30 % de l'effort revient à l'Action publique**

Mais à quelle hauteur les ministères seront-ils concernés par les annulations de crédits, et surtout pour quels programmes ? Bercy n'en a pas encore révélé le détail, qui devrait paraître au sein d'un décret ce week-end. *“Il s'agit vraiment d'un effort transversal”*, assure le cabinet de David Amiel. Seul chiffre d'ores et déjà communiqué : le ministère de l'Action et des Comptes publics représentera 28 % des annulations de crédits, pour un montant de 235 millions d'euros.

Il ne s'agit pas d'un effort particulier demandé au ministère mais la conséquence d'une réalité comptable : une sous-exécution des crédits a été constatée, liée au moindre besoin de financement du régime de retraite des agents de la SNCF et de la RATP. Un arrêté publié en décembre dernier ayant augmenté le taux employeur de la contribution, l'État a donc été moins mobilisé que prévu. Le ministère de l'Action et des Comptes publics a ainsi décidé d'annuler dès à présent les crédits résultant de cette sous-exécution, *“pour ne pas qu'il y ait de tentation de redéploiement, de recyclage de ces économies vers des dépenses nouvelles”*, partage le cabinet.

Une logique qui devrait s'appliquer aux différents programmes. *“Ensuite, il reviendra à chaque ministère de redéfinir sa programmation des crédits par rapport aux mesures de réduction de la dépense”*, précise Bercy.

Et *quid* des parlementaires, jusqu'ici largement écartés des réflexions gouvernementales sur cet épineux sujet des économies décidées après la publication de la loi de finances ? Le détail des mesures a été transmis hier au soir aux commissions des finances des deux chambres. Pour ce qui est des

décrets d'avance, les parlementaires auront une semaine pour rendre leur avis. Ils ne pourront toutefois pas se prononcer sur les deux autres mécanismes, à savoir le décret d'annulation de crédit et le surgel de 3,2 milliards d'euros. Bercy assure que la "copie d'ensemble" pourra, par la suite, faire l'objet d'auditions devant les commissions en question.

Par [Philippe Ramognino](#)

\* \* \*

## IA, énergie, santé : les investissements affluent en France – Le Figaro

**DÉCRYPTAGE - Choose France, le sommet de l'attractivité, fête sa neuvième édition cette année. Le cap des 100 milliards d'euros d'investissements industriels devrait être franchi.**

Pour la neuvième édition du sommet [Choose France](#) et la dernière sous le second quinquennat d'Emmanuel Macron, [SoftBank](#) frappe fort. Dimanche, à la veille de l'événement qui réunit à Versailles des dirigeants du monde entier, le géant japonais des investissements dans la tech a promis d'investir jusqu'à 75 milliards d'euros en France, dont 45 milliards pour la construction de trois centres de données dans les Hauts-de-France d'ici à 2031. De quoi faire de ce sommet annuel consacré à l'attractivité du pays une édition historique, après les 40 milliards d'euros d'investissements étrangers mis sur la table en 2025.

L'année dernière, le président avait comptabilisé 87 milliards d'euros d'investissements annoncés depuis le lancement de Choose France en 2018. L'édition 2026 devrait permettre de franchir le seuil symbolique des 100 milliards au total. Lors d'une visite de site industriel près de Châteaudun (Eure-et-Loir) vendredi dernier, Emmanuel Macron n'avait pas caché son enthousiasme, prédisant des annonces « *formidables* » pour ce nouveau millésime, avant de dénoncer « *le défaitisme* » ambiant pesant sur la France, à moins d'un an de l'élection présidentielle, et sur l'Europe.

Ni l'instabilité politique que traverse la France depuis plus d'un an, ni l'environnement géopolitique très incertain, marqué par le conflit au Moyen-Orient depuis fin février, ne semblent refroidir les investisseurs étrangers. Ce lundi, 200 dirigeants issus des quatre coins du monde, allant des États-Unis à l'Asie en passant par l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine, seront présents au château de Versailles, où ils devraient promettre des milliards d'euros dans l'Hexagone. « *On espère de belles annonces (...) qui nous permettent d'assurer notre souveraineté technologique, industrielle, agroalimentaire, sanitaire et pharmaceutique* », indique l'entourage du président. Parallèlement aux projets visant le secteur clé de l'intelligence artificielle comme les investissements de SoftBank dans les centres de données, l'accent devrait être mis sur l'énergie décarbonée. L'énergéticien allemand Enertrag, devrait promettre 1,1 milliard

d'euros d'ici à 2030 pour financer la construction de capacités de production d'électricité renouvelable et de stockage sur batteries. Le groupe « *entend mobiliser son expertise afin d'accompagner l'évolution du système énergétique français et le développement d'une électricité renouvelable mieux intégrée au réseau.* » explique Dr. Gunar Hering, directeur général d'Enertrag. De son côté, Ecolab, expert de la gestion de l'eau, prévoit d'engager 100 millions d'euros pour accompagner deux projets très symboliques pour la réindustrialisation du pays : Holosolis et son usine de panneaux solaires (Moselle) et GraviHy pour la production d'acier vert (Bouches-du-Rhône).

Dimanche soir, de nouvelles annonces étaient dévoilées notamment par la banque en ligne britannique Revolut qui prévoit 100 millions d'euros d'investissement et la création de 200 nouveaux emplois d'ici 2030; le groupe sidérurgique italien Marcegaglia avec un investissement de 600 millions d'euros pour son projet Mistral à Fos-sur-Mer; et le groupe taïwanais Foxconn qui compte lancer une ligne de production de carte mères dédiées à l'intelligence artificielle, en partenariat avec le spécialiste français des supercalculateurs Bull, pour 120 millions d'euros à Angers.

### **«La France a de l'électricité en abondance, elle a les talents et elle a fait de l'espace pour les usines de demain»**

Autre priorité : la santé. Si les laboratoires pharmaceutiques se sont montrés prudents sur l'attractivité de la France ces derniers temps, ils continuent néanmoins d'investir. Près de 600 millions d'euros devraient être annoncés dans ce secteur, contre 200 millions d'euros l'an dernier. Le laboratoire britannique GSK devrait ainsi dévoiler un plan 140 millions d'euros pour moderniser ses sites - à d'Évreux, en Mayenne et à Saint-Amand-les-Eaux -, où sont principalement produits des vaccins et inhalateurs pour les patients asthmatiques. Le suisse Sandoz, spécialiste des médicaments génériques et biosimilaires, prévoit, lui, une enveloppe de 150 millions d'euros pour son usine de Toulouse.

L'agroalimentaire ne devrait pas être en reste, avec notamment une nouvelle dépense de l'italien Ferrero. Le groupe prévoit une enveloppe de 60 millions d'euros pour son site de Villers-Écalles en Normandie ainsi que l'usine de Nieppe en Hauts-de-France.

*«La France a de l'électricité en abondance, elle a les talents et elle a fait de l'espace pour les usines de demain, analyse Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030. Ces trois points expliquent les fondamentaux de l'attractivité du pays »* auprès des investisseurs étrangers. Les chiffres ne montrent pas réellement de réindustrialisation mais une stabilisation de la part de l'industrie dans le PIB, autour de 11 %

Certes, la France remonte progressivement la pente depuis le milieu des années 2010 après plusieurs décennies de désindustrialisation. Alors que sur la période 2007-2016, le pays a enregistré 700 annonces de fermetures en net, elle en ouvre, toujours en net, 316 sur la période 2017-2023, selon le cabinet Trendeo, qui établit un baromètre des usines. Ce qui s'est traduit par la création de 130 000 emplois dans l'industrie. Un ralentissement est cependant à déplorer en 2025, avec un faible solde positif de 16 usines.

Les réformes structurelles engagées par les gouvernements successifs pour améliorer la compétitivité de l'industrie ont joué. Tout comme l'argent public dégagé pour financer les secteurs jugés stratégiques notamment via le programme France 2030. Ces dernières années, la multiplication des crises géopolitiques a également poussé les industriels à placer les outils de production près des clients finaux. En faisant la cour de façon assidue aux investisseurs internationaux, notamment via le sommet Choose France, le pays a réussi à les attirer.

Reste que les chiffres ne montrent pas réellement de réindustrialisation mais une stabilisation de la part de l'industrie dans le PIB, autour de 11 %. Certains secteurs industriels – en premier lieu l'automobile – continuent de souffrir. Les défis restent immenses.

\* \* \*

## **Plus de 90 milliards d'euros d'investissements pour le dernier Choose France d'Emmanuel Macron – Les Echos**

*Au total, 71 projets d'investissements internationaux pour un montant de 93 milliards d'euros devraient être annoncés lors de la neuvième édition qui se déroule ce lundi à Versailles, indique l'Elysée. Un montant historique tiré par l'intelligence artificielle.*

Comme chaque année, les coups de fil et les tractations ont duré jusque tard dans la soirée dimanche pour pouvoir afficher le chiffre le plus élevé d'investissements étrangers en France. En dépit de la guerre au Proche-Orient et de son retentissement sur l'économie mondiale, l'édition 2026 qui se déroulera ce lundi 1<sup>er</sup> juin à Versailles sera un cru exceptionnel. Grâce notamment à son énergie décarbonée, la France ramasse la mise dans l'intelligence artificielle (IA), avec le projet colossal du fonds [japonais SoftBank](#).

Au total, 71 projets nouveaux pour un montant de 93 milliards d'euros devraient être dévoilés ce lundi, indique ce lundi l'Elysée. «C'est historique !», s'est félicité Emmanuel Macron. L'investissement de SoftBank n'a été pris en compte qu'à hauteur des 45 milliards d'euros prévus dans les Hauts-de-France où l'émergence des sites est «sécurisé», sur le total de 75 milliards promis par le japonais. «Nous sommes clairement en train de combler le retard que nous avons en matière de capacités de calcul en Europe» par rapport aux Etats-Unis et à la Chine, a estimé le président.

### **Investisseurs du Golfe et d'Asie**

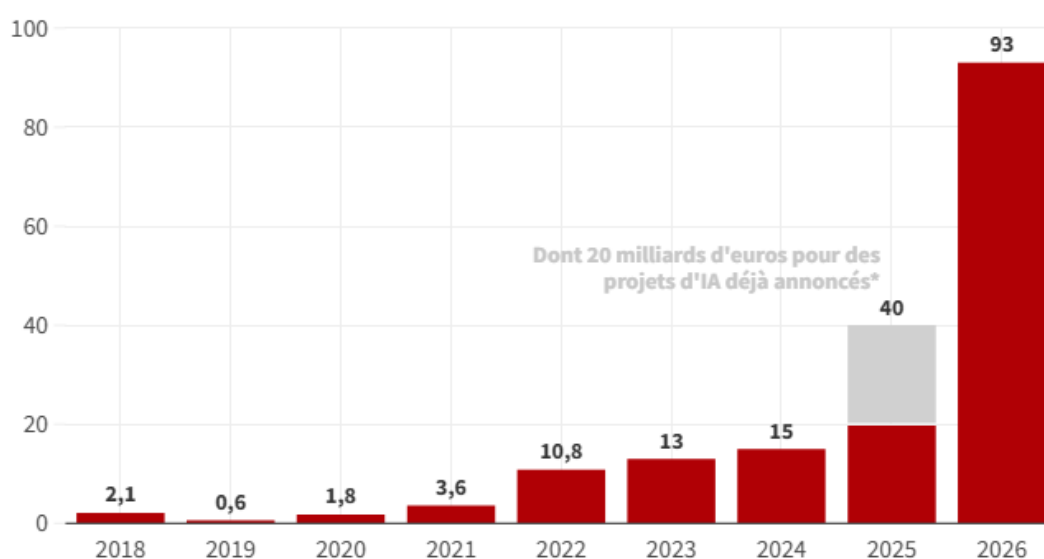
De quoi en tous cas pulvériser le record du cru de [2025](#) qui avait totalisé 40 milliards d'euros de projets : 20 milliards totalement nouveaux auxquels l'Elysée avait ajouté 20 milliards pour l'IA déjà listés en février lors du sommet consacré à ce sujet. Les projets annoncés cette année devraient créer plus de 15.600 emplois, précise l'Elysée.

Même si Choose France n'est qu'une vitrine des investissements étrangers à un moment donné, cette neuvième édition doit impérativement être un succès pour le chef de l'Etat. D'abord parce qu'il a fait de l'attractivité de la France un marqueur essentiel de sa politique économique. Ensuite parce que ce sera peut-être le dernier Choose France avant son départ de l'Elysée au printemps prochain.

## Les investissements annoncés lors des sommets Choose France

Montant total des investissements par édition, en milliards d'euros

■ \*Projets précédemment annoncés lors du sommet sur l'IA à Paris en février 2025



« LES ECHOS » / SOURCE : CHOOSE FRANCE

A l'heure du bilan, le président de la République devrait donc avoir à coeur de vanter, une nouvelle fois, tout ce qui a été fait pour attirer les investissements étrangers dans l'Hexagone pendant ses deux mandats. Plus de 200 chefs d'entreprise venus des quatre coins du monde ont été conviés à l'événement. Pour la moitié d'entre eux, ce sera une première. Les patrons européens seront majoritaires, mais les Américains constitueront encore 18 % des participants malgré le contexte de [guerre commerciale avec les Etats-Unis](#).

De nouveaux investisseurs, du Golfe et d'Asie notamment, ont aussi été invités, à un moment où le durcissement de la concurrence mondiale rend indispensable de diversifier les relations économiques.

La neuvième édition de Choose France mettra en valeur des projets dans de domaines essentiels pour l'avenir du pays et du reste de la planète, comme l'IA ou les data centers. Des annonces sont également attendues dans le secteur pharmaceutique, l'électrification, ou encore dans le domaine hautement stratégique des terres rares, où les [Européens cherchent à reprendre la main.](#)

L'entourage d'Emmanuel Macron rappelle que depuis 2019, la France est la [destination européenne préférée](#) des investisseurs internationaux selon le baromètre annuel réalisé par EY, ce que devrait mettre en avant Emmanuel Macron. L'an dernier, c'est resté le cas sur fond de [croissance ralentie](#) et de tensions géopolitiques.

Néanmoins, le tableau n'est plus aussi flatteur. Les projets internationaux dans l'Hexagone en 2025 ont été au plus bas depuis 2017. La France a enregistré une baisse des décisions d'investissement plus forte (-17 %) que le Royaume-Uni et l'Allemagne. « La dynamique de Choose France permet d'aller chercher des projets à l'étranger. Mais ce n'est pas une solution miracle », admet l'Elysée.

### **Valoriser le bilan**

D'autres indicateurs sont également inquiétants. « Depuis deux ans, les entreprises étrangères industrielles désinvestissent presque autant qu'elles investissent », relève Olivier Lluansi, professeur au Conseil national des arts et métiers (CNAM) et ancien conseiller à l'industrie de François Hollande, qui note aussi que 20.000 emplois ont été détruits dans le secteur manufacturier l'an dernier.

Même s'il n'est pas candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron entend pour sa part valoriser son bilan auprès des Français. Ce qui a conduit le chef de l'Etat a décidé d'organiser, à la veille du sommet, un Choose France hors les murs pour présenter les réalisations annoncées lors des éditions précédentes. Plus de cent sites ont participé à l'opération. « C'est des emplois créés. C'est de l'investissement qui se fait. C'est de la richesse qui se fait chez nous. C'est ça dont on a besoin », a martelé le chef de l'Etat, qui s'est rendu vendredi dans l'usine du groupe allemand Vorwerk à Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir), où est fabriqué le [robot culinaire Thermomix.](#)

Le président a aussi programmé un deuxième [Choose France-Edition France](#) à l'automne spécialement consacré aux chefs d'entreprises tricolores. Un message pour son successeur ? En tout cas, à moins d'un an des élections, il va être difficile de vendre un cap aux investisseurs étrangers, alors que personne ne sait quelle politique sera menée dans le pays à partir de 2027.

**Nathalie Silbert**

\* \* \*

## **À la tête du Conseil d'État, Marc Guillaume saura-t-il protéger nos droits et libertés ? – The Conversation**

**Avant son départ de l'Élysée, Emmanuel Macron place aux plus hauts sommets de l'État ses fidèles soutiens. Parmi eux, Marc Guillaume, ancien préfet de Paris, parfois critiqué pour avoir mis en place des actions restrictives à l'encontre des libertés publiques, vient d'être nommé vice-président du Conseil d'État. Or ce poste est crucial dans l'architecture de notre État de droit, rappellent la juriste Stéphanie Hennette-Vauchez et le politiste Antoine Vauchez.**

---

C'est là un des attributs les plus décisifs de notre régime hyperprésidentieliste que de donner au chef de l'État le pouvoir de nomination de tous les sommets militaires, administratifs, juridictionnels et politiques de l'État.

Parmi celles récemment prononcées ou proposées, au sein de cette longue liste, à la présidence du Conseil constitutionnel (Richard Ferrand) et de la Cour des comptes (Amélie de Montchalin) ou au poste de gouverneur de la Banque de France (Emmanuel Moulin), on serait tenté de distinguer celle du vice-président du Conseil d'État (qui dirige cette institution puisqu'il n'existe pas de président), qui vient d'échoir à Marc Guillaume, jusqu'ici préfet de Paris.

Étonnamment, de toutes ces nominations, c'est celle qui semble avoir le moins frappé les esprits : la presse et les commentaires politiques louent sans ciller un « serviteur de l'État et du droit » hors pair, qui aurait à de multiples reprises démontré ses capacités de « gouvernant » – depuis la mise en place de la réforme de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) à sa contribution à la réussite de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques (impressionnant jusque dans sa capacité à calculer la vitesse de croisière des péniches naviguant sur la Seine pour le défilé) !

## **Un poste au carrefour de toutes les politiques publiques**

Or, tout indique que la position de vice-président du Conseil d'État n'est comparable à aucune autre. Elle se situe au carrefour de toutes les politiques publiques – là où se joue l'équilibre toujours précaire entre efficacité de l'action administrative et gouvernementale et respect – voire, garantie – de nos droits et libertés individuels et collectifs.

Cette position en ce lieu géométrique si sensible pour notre État de droit, le vice-président du Conseil d'État la tient d'abord du fait que c'est lui qui préside l'Assemblée du contentieux du Conseil d'État, la formation de jugement la plus solennelle de cette cour suprême de l'ordre administratif, celle-là même où se décident les plus « grands arrêts », ceux qui donnent le *la* des principales orientations de la jurisprudence du Palais-Royal.

Mais, bien au-delà des grandes orientations de la justice administrative, cette centralité de la fonction vice-présidentielle se lit aussi dans le rôle clé du Conseil d'État comme conseil du gouvernement. À ce titre, son rôle est de rappeler l'action gouvernementale et administrative au respect de la légalité, des engagements européens et internationaux et de la Constitution, au moyen des avis nombreux qu'il rend lorsqu'il est (obligatoirement) saisi de tous les projets de lois et de nombreux décrets.

À cela, s'ajoute une fonction d'orientation qui tient au fait que, par son rapport annuel comme par des études et des rapports thématiques, il produit « le grand récit de l'État » où l'institution, sous l'autorité de son vice-président, analyse ou appelle de ses vœux les grandes mutations de l'action publique, ses points cardinaux, ses nouveaux horizons et raisons d'être.

Reste une dernière clé, essentielle : le pouvoir de nomination du vice-président, appelé à disséminer les membres du Conseil d'État aux quatre coins de l'État.

On pense d'abord aux autorités administratives et qui, comme l'Arcom, la Cnil, le ou la défenseure des droits où sont toujours désignés, pour siéger dans les conseils et collèges, par le vice-président, des membres du Conseil d'État, et qui ont directement la garde du pluralisme, de nos données privées, ou du respect des droits fondamentaux.

On pense aussi aux nominations, nombreuses, dans tout cet espace d'autorités qui ont pour mission essentielle de « raisonner la raison d'État » : la Commission d'accès aux documents administratifs, la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, la Commission du secret de la défense nationale, le référent national sur le traitement de données à caractère personnel...

On pense enfin à ces instances garantes du bon fonctionnement de notre démocratie, qu'il s'agisse de la probité de nos élus et des hauts fonctionnaires (Haute autorité pour la transparence de la vie publique, Agence française anticorruption) ou de la sincérité et de l'égalité des chances électorales (Commission des campagnes de campagne, Commission des sondages). Autant d'institutions et de commissions qui sont à l'origine de notre capacité à être et à demeurer une démocratie libérale (droits des usagers face à l'État, droits et libertés, sincérité des processus démocratiques).

Le caractère sensible de la position de vice-président du Conseil d'État se situe donc au point névralgique de l'État où se joue l'efficacité de toute l'action publique tout autant que la solidité et le niveau de protection de nos droits et des libertés.

## **Marc Guillaume, un parcours qui ressemble à celui de ses prédécesseurs**

On pourra dire que le parcours du vice-président choisi par Emmanuel Macron ne dépareille en rien de ses prédécesseurs. Comme eux, il n'a en définitive qu'une très courte expérience de juge administratif de trois courtes années. Comme eux, il est avant tout un légiste d'État doté d'une solide expérience de la production de normes et de la sécurisation par le droit de la « force de gouverner ». Comme eux, il a épousé les grands moments de la vie administrative et politique de l'État au fil des deux décennies qui ont précédé sa nomination.

Pendant ses six années comme préfet de Paris, Marc Guillaume a ainsi assuré le suivi des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, placés sous le signe du déploiement sans précédent des technologies de surveillance et des restrictions inédites à la liberté de circulation et au droit de manifester (loi du 13 mai 2023). Comme secrétaire général du gouvernement, entre 2015 et 2020, il aura accompagné la mise en œuvre de l'état d'urgence antiterroriste et la loi de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme du 30 octobre 2017, prenant ainsi sa part à une dilatation inédite des pouvoirs de police administrative. Il aurait également soutenu l'hypothèse de la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité qui a largement déstabilisé la présidence Hollande.

Au-delà de cette culture d'État à laquelle Marc Guillaume a été étroitement associé, il y a aussi un certain rapport à l'exercice du pouvoir d'un homme du sérail dont les comportements sont apparus problématiques. On mentionnera notamment la répétition de propos misogynes et sexistes dans ses fonctions de secrétaire général, qui a été pointée en 2018 par l'ensemble des conseillères de l'Élysée dans un courrier au secrétaire général de l'Élysée.

## **D'autres choix étaient-ils possibles ?**

L'histoire longue des hommes ayant été nommés au poste de vice-président du Conseil d'État révèle que l'expérience de l'État compte parmi les critères essentiels de nomination. Mais cette expérience est plurielle, et celle de Marc Guillaume ne saurait être tenue pour la seule possible ou disponible. Le corps des conseillers d'État (environ 300 membres) est riche et divers ; et nombre d'entre eux ont ajouté à leur expérience de juge administratif suprême celle, souvent répétée, de diverses fonctions dans l'État.

À cet égard, il est possible de soulever la question des parcours alternatifs. On pense notamment à l'expérience de cet « État des droits » (Défenseur des droits, Commission information et libertés, etc.) chargé de faire vivre et de garantir

l'effectivité des droits individuels et collectifs et d'une manière générale la qualité de notre État de droit.

Par ailleurs, il aurait certainement été possible de nommer une femme alors que la fonction de vice-président du Conseil d'État n'a jamais été confiée à une femme. Or, parmi les membres du Conseil d'État, plusieurs femmes pouvaient légitimement prétendre – en matière d'avancement dans la carrière, d'expérience et de responsabilités exercées – à une telle nomination.

En somme, ce n'est pas faire injure aux compétences de Marc Guillaume que de relever que son parcours est marqué par une capacité à faire marcher droit l'État plutôt que de jouer les contre-pouvoirs par un programme fort de garantie de nos droits et libertés ; ou encore d'incarner les nouveaux modèles d'exemplarité désormais attendus aux sommets de l'État.

Dans un contexte où nos droits et libertés sont particulièrement fragilisés, et alors même que se profile le risque d'une présidence Rassemblement national dont tout indique qu'elle s'appuiera à plein et amplifiera les pouvoirs de direction d'un exécutif déjà hypertrophié, on peut s'interroger sur les garanties et les risques que comporte le choix à ce point hypersensible de notre État de droit d'un conseiller d'État plus pétri de culture de gouvernement que de culture des droits.

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.*